

Sujet : [INTERNET] n° DCPAT2019-0027 : Demande d'autorisation environnementale présentée par la SNC LES VENTS DE NORD SARTHE 2 pour la création d'un parc éolien sur les communes de THOIGNE et COURGAINS

De : Sarthe <sarthe@lpo.fr>

Date : 22/03/2019 12:43

Pour : "pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr" <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Copie à : frederic Lecureur <frederic.lecureur@lpo.fr>, Julien Moquet <julien.moquet@lpo.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver ci-joint l'avis de la LPO Sarthe concernant la demande d'autorisation présentée par la SNC LES VENTS DE NORD SARTHE 2 en vue de l'exploitation d'une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent sur la commune de THOIGNE et de COURGAINS (arrêté du 28 janvier 2019 - n° DCPAT2019-0027)

Consultation publique ouverte jusqu'au 22 Mars 2019.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos respectueuses salutations. Nous nous tenons à votre disposition pour toute précision nécessaire.

La LPO Sarthe

CARTIER Amandine
Assistante Administrative de Service

Notre nouveau site internet est en ligne [cliquer ici !](#)

Pour retrouver :

- Le guide des sorties Nature 2019 [cliquer ici !](#)
- Le catalogue des animations Nature que nous proposons [cliquer ici !](#)
- Le rapport d'activités 2017 [cliquer ici !](#)
- Le dernier LPOinfos [cliquer ici !](#)
- Toutes nos expos [cliquer ici !](#)

LPO Sarthe
Maison de l'eau, logement n°4
51 rue de l'estérel
72100 Le Mans
02 43 85 96 65
<https://sarthe.lpo.fr/>
<https://www.facebook.com/lposarthe>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
SARTHE

— Pièces jointes :

AVIS_LPO Sarthe_EUP_THOIGNE.pdf

701 Ko